



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
ARRONDISSEMENT DE MURET

COMMUNE DE ROQUES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 18 novembre 2021

**DELIBERATION 04 INTERCO – SAGe – Présentation du rapport annuel sur le prix et la
qualité du service public de l'eau potable – exercice 2020**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le **28 octobre 2021**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 18

Votants : 25

Absents : 9

Présents : Mme ALVES, Mme BAILLON, Mme BOURGUIGNON-DEGUILHEM, M. CASAGRANDE, M. COLLET, M. HAMMEN, Mme HUBERT, Mme HUCHON, Mme LAVALADE, M. MABIRE, Mme MAHAIE-SUSMAN, M. MOLINIER, Mme MORAND-CHAULIAC, M. PASQUET, Mme PERELLO, M. TISSOT, Mme TOURNÉ, Mme TROGANT

Absents : M. ANÉ, M. BILLON, M. CARMONA, Mme CURAN, Mme KNAPP, M. LEGRAND, M. MAYSONNAVE, Mme SERVEL, M. TESTA

Pouvoirs donnés : M. ANÉ donne procuration à M. MABIRE
M. BILLON donne procuration à M. CASAGRANDE
Mme CURAN donne procuration à M. MOLINIER
M. LEGRAND Donne procuration à Mme PERELLO
M. MAYSONNAVE donne procuration à Mme TOURNE
Mme SERVEL donne procuration à Mme HUBERT
M. TESTA donne procuration à Mme TROGANT

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude CASAGRANDE

DELIBERATION 04 INTERCO – SAGe – Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – exercice 2020

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le SIVOM SAGe nous a transmis le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2020,

Considérant que le conseil municipal doit prendre connaissance de ce rapport,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

⇒ Prend acte du rapport du SIVOM SAGe, pour l'année 2020.

Le 19 novembre 2021

**Le Maire,
S. MABIRE**

